

Annexe 13

Modèle de procès-verbal résultats CAPA des ens. du 2d degré, prof. de l'ensam, cpe, psy. de Guyane

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 06 12 2022, le bureau de vote [central] réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 14 heures 00, au Rectorat de Guyane site Troubiran, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président BVE	AGELAN	KARINE
Secrétaire BVE	CHARMOT	JOCELYNE
Secrétaire suppléant BVE	PHAÏTUS	JOSETTE
Délégué de liste BVE	SANCHEZ	MAXIME
Délégué de liste BVE	LARCHER	BAPTISTE
Délégué de liste BVE	JAIR	SULEY
Délégué de liste BVE	HENNION	FLORENT
Délégué de liste BVE	ALBERT	CLAIRE
Délégué de liste BVE	CRETTE	ALEXANDRA
Délégué de liste BVE	MENCE	INGRID
Délégué de liste BVE	COMPPER	KELLY
Délégué de liste BVE	POLLUX	CINDY

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	2358
Nombre des votants :	964
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	42
Nombre de suffrages valablement exprimés :	922

Listes en présence

Listes en présence	FNEC FP force ouvrière	FSU pour le second degré	SUD éducation Guyane	SE-UNSA votre alliée du quotidien	STEG-UTG CGT éducation
Nombre de voix	67	444	74	253	84
Nombre de sièges	1	10	1	6	1

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) = 48,53

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
FNEC FP FORCE OUVRIERE	1
AVEC LA FSU POUR LE SECOND DEGRE	9
SUD EDUCATION GUYANE	1
SE-UNSA VOTRE ALLIEE DU QUOTIDIEN	5
LISTE STEG-UTG CGT EDUCATION	1

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE **(A)** sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir **(B)** répartis selon la règle du QE = 17

Nombre de sièges restant à pourvoir **(B) – (A) = 2**

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n°1

Listes en présence	Plus forte moyenne
FNEC FP FORCE OUVRIERE	
AVEC LA FSU POUR LE SECOND DEGRE	44,40
SUD EDUCATION GUYANE	
SE-UNSA VOTRE ALLIEE DU QUOTIDIEN	
LISTE STEG-UTG CGT EDUCATION	

La liste FSU a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°1

Attribution du siège n°2

Listes en présence	Plus forte moyenne
FNEC FP FORCE OUVRIERE	
AVEC LA FSU POUR LE SECOND DEGRE	
SUD EDUCATION GUYANE	
SE-UNSA VOTRE ALLIEE DU QUOTIDIEN	42,17
LISTE STEG-UTG CGT EDUCATION	

La liste UNSA a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°2.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
FNEC FP FORCE OUVRIERE	1
AVEC LA FSU POUR LE SECOND DEGRE	10
SUD EDUCATION GUYANE	1
SE-UNSA VOTRE ALLIEE DU QUOTIDIEN	6
LISTE STEG-UTG CGT EDUCATION	1

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

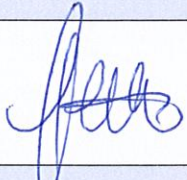
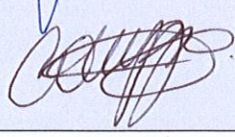

Titulaires	M. HENNION Florent - FSU
	Mme BARON Isabelle - FSU
	Mme EBION Sarah - FSU
	Mme PALM Marguerite - FSU
	M. EBION Boris-René - FSU
	Mme COMMODE Stéphanie - FSU
	M. ROUSSEL Manuel - FSU
	Mme NEPLAZ Axelle - FSU
	Mme JOLY- Anne FSU
	M. DJIVAS Michel - FSU
	Mme MENCE INGRID - UNSA
	M. DEBRUYNE PHILIPPE - UNSA
	Mme FILLODEAU LAETITIA - UNSA
	M. BRIQUET PASCAL - UNSA
	Mme CHAMPLAIN AUDREE EUGENIE - UNSA
	M. OCTAVIE EMMANUEL - UNSA
	M. LARCHER Baptiste - FO
	Mme CRETTE Alexandra – SUD EDUCATION
	Mme POLLUX Cindy – STEG UTG
Suppléants	Mme FIANDRA Hélène - FSU
	M. MAZEAU -Laurent FSU
	Mme GUIANVARC'H Amélie-Clémence - FSU
	M. OLTRA Denys - FSU
	Mme MOLZA Béatrice - FSU
	M. ANTHONY Francis-Hugues - FSU
	Mme FORT Sandrine - FSU
	M. BEJARANO CAPITAN Rafael Alberto - FSU
	Mme PULVAR Jolène - FSU
	M. BLAMPUY Bruno - FSU
	Mme PERLET PATRICIA - UNSA
	M. BAHLOUL MOHAMED - UNSA
	Mme LARANCE RITA CECIL - UNSA
	M. VERSOL SAMUE - UNSA
	Mme MAURICE CLAUDIA- UNSA
	M. MISTRAL CEDRIC - UNSA
	M. ESNEAULT Matthias - FO
	Mme LAGREZE Sabine – SUD EDUCATION
	Mme BONETT Deborah – STEG UTG

E. Observations

--

F. Emargements

Président BVE	AGELAN	KARINE	
Secrétaire BVE	CHARMOT	JOCELYNE	
Secrétaire suppléant BVE	PHAÏTUS	JOSETTE	
Délégué de liste BVE	SANCHEZ	MAXIME	
Délégué de liste BVE	LARCHER	BAPTISTE	
Délégué de liste BVE	JAIR	SULEY	
Délégué de liste BVE	HENNION	FLORENT	
Délégué de liste BVE	ALBERT	CLAIRE	

Délégué de liste BVE	CRETTE	ALEXANDRA	
Délégué de liste BVE	MENCE	INGRID	
Délégué de liste BVE	COMPPE	KELLY	
Délégué de liste BVE	POLLUX	CINDY	

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 2 358	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 5		
B. Nombre de votants	B = 964		Nombre de sièges à pourvoir P = 19		
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 42		Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 922		$G = \frac{D}{P} = \frac{922}{19} = 48,53$		

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	67	1				1
AVEC LA FSU POUR LE SECOND DEGRÉ	FSU	444	9	1° - 44,40			10
SUD éducation Guyane	SUD	74	1				1
SE-Unsa Votre alliée du quotidien	SE-UNSA	253	5		2° - 42,17		6
Liste STEG-UTG CGT Education	CGT Educ'action	84	1				1

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
AGE LAN Karine	Président	
AENJON Florent	Délégué de liste BVE	
JAIR Suley	Déléguée de liste BVE	
LACOUR Baptiste	Déléguée de liste BVE	
CONPER Kelly	Déléguée de liste BVE	
MENCE Lyndy	Déléguée de liste BVE	
POLLUX Cindy	Déléguée de liste BVE	

Elections professionnelles 2022						
<i>Rappel des résultats (à renseigner sur l'onglet "Saisie du dépouillement")</i>						
Inscrits	2358		Exprimés	922		
Votants	964		Nb sièges	19		
Blancs/nuls	42		Quotient	48,53		
		1er tour (quotient)	2e tour (plus forte moyenne)		3e tour (plus forte moyenne)	
Liste	Voix	Sièges attribués 1er tour au quotient	Moyenne tour 2	Sièges attribués - tour 2	Moyenne tour 3	Sièges attribués - tour 3
FNEC FP FORCE OUVRIERE	67	1	33,50	1	33,50	1
AVEC LA FSU POUR LE SECOND DEGRE	444	9	✓ 44,40	10	40,36	10
SUD EDUCATION GUYANE	74	1	37,00	1	37,00	1
SE-UNSA VOTRE ALLIEE DU QUOTIDIEN	253	5	42,17	5	✓ 42,17	6
LISTE STEG-UTG CGT EDUCATION	84	1	42,00	1	42,00	1
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				

BL
Juf

PS

FH

IN.

R

KC

PC

		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
Nombre de sièges attribués		17		18		19
Nombre de sièges restant à attribuer		2		1		0

BL


STJ

FH


 177

KC


PC